



Sensibilisation pratique aux outils de l'IA et Impact de l'IA dans les organisations



Public visé

- Dirigeant ou manager d'entreprise
- Cadre ou collaborateur administratif d'entreprise



Pourquoi participer ?

L'adoption des outils issus de l'Intelligence Artificielle se fait à une vitesse jamais atteinte par toutes les innovations humaines précédentes. Leurs capacités à modifier et/ou perturber le fonctionnement des organisations existantes est très importante et nécessitent une anticipation de la part des cadres dirigeants d'entreprise.

Il est essentiel de comprendre les domaines où ces outils sont les plus performants, ainsi que les risques potentiels qu'ils représentent. Une phase de sensibilisation et d'acculturation doit permettre la définition d'une vision éclairée, qui peut ensuite déboucher sur un projet d'organisation adaptée.

La législation Européenne sur l'IA est entrée en vigueur le 1er août 2024 et sera pleinement applicable deux ans plus tard, le 2 août 2026, à quelques exceptions près :

- Interdictions et obligations en matière d'éducation à l'IA applicables le 2 février 2025.
- Les règles de gouvernance et les obligations relatives aux modèles d'IA à usage général applicables le 2 août 2025.
- Les règles applicables aux systèmes d'IA à haut risque - intégrés dans des produits réglementés, notamment les dispositifs médicaux - bénéficient d'une période de transition prolongée jusqu'au 2 août 2027.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les concepts de base de l'IA
- Connaître ses principaux domaines d'application et les différentes familles d'outils disponibles
- Comprendre les impacts potentiels sur les organisations
- Savoir gérer les risques potentiels de ces outils pour l'entreprise





Contenu de la formation

1. Principe de l'IA et des différentes familles d'IA (généraliste/ décisionnelle, Agents...)
2. Aperçu des différents outils disponibles et caractéristiques (textes, images, vidéo, cartes mentales...)
3. Présentation des différents risques associés
4. Contrainte sur les organisations / Gouvernance
5. Présentation de l'IA ACT Européen et des contraintes opérationnelles pour les entreprises



Modalités pédagogiques

Techniques : ordinateur.

Encadrement : Formateur titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent ; expérience professionnelle de plus de 5 ans dans le domaine des dispositifs médicaux.



Moyens et supports pédagogiques

Un espace extranet dédié sera mis à la disposition de chaque stagiaire.

Support de cours et exercices.



Modalités d'évaluation et de suivi

Suivi : Feuilles de présence à la demi-journée, signées par les stagiaires et contresignées par le formateur, attestations de fin de formation remises à chaque stagiaire.

Évaluation : QCM et Questionnaires de satisfaction remplis par les stagiaires en fin de formation.



Informations pratiques

Durée : 7 heures

Modalité d'accès : Formation sur site client ou à distance

Nombre de participants maximum : 12

Délai d'accès : formation réalisable sous 2 à 4 mois.

Tarif : 1990,00 € HT

Accessibilité : Accès possible aux personnes à mobilité réduite et adaptation possible selon handicap : nous contacter

Contact : bonjour@md101.io

« Investir dans la formation c'est conjuguer au présent mais aussi au futur le souci des hommes et le souci des résultats. »